

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du **04 avril 2024**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ;

Présent par procuration : M. HILD Didier donne procuration à M. Alain SINDT

Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaut

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté :

Rénovation appartements communaux « 1 Rue de l'Abé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck :
Sous couche acoustique 5mm pour sols stratifiés : 300,78 € TTC

Plan topographique et parcellaire de la zone à urbaniser Devis N° 24698 GALLANI Frédéric à Thionville :
2 440.00 €HT soit 2 928.00 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de cette information et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 04 avril 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240404-0204042024-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024